

# L'ÉCOUTE

## Gretzoise

# #129



**FAIRE DU SPORT**

Infrastructures et prévention

**GUY GEOFFROY**

Plantation d'un arbre à l'Arboretum  
du Val des Dames

**FRANCE SERVICES**

Permanence au CCAS

# SOMMAIRE

ACTUALITÉS | 3

INFOS PRATIQUES | 4-7

EN BREF | 8-10

BIENVENUE | 11

CADRE DE VIE | 12

RÉTROSPECTIVE | 13-28

DOSSIER | 29-30

ZOOM | 31-33

AGENDA | 34

ÉTAT-CIVIL | 35

GRETZ PRATIQUE | 36

## L'ÉCOUTE Gretzoise

Magazine municipal gratuit de la Ville de  
Gretz-Armainvilliers

**Directeur de la publication :**  
Jean-Paul GARCIA ROBIN

**Rédacteur en Chef :**  
Isabelle LENOIR

**Conception et réalisation :**  
Service Communication

**Tirage :** 3800 exemplaires

**Photo de couverture :**  
Parc de la Médiathèque

E-mail : [communication@mairie-gretz.fr](mailto:communication@mairie-gretz.fr)  
Photos et droits réservés à la Mairie

## ÉDITO



### MES CHERS CONCITOYENS,

La vie communale évolue au gré des situations voulues par les élus comme celles qui peuvent être imposées par l'Etat.

Depuis le 5 Décembre 2022, dans les locaux du CCAS, au 17 rue du Docteur Hutinel, nous avons une antenne, le mardi, de la Maison France Services qui permet aux Gretzois d'obtenir une aide et des conseils sur des sujets et des démarches administratives auprès des services des agences de l'Etat. Beaucoup de nos concitoyens ont du mal à contacter ces services surtout de manière numérique. Des agents de la Communauté de communes Les Portes Briardes vous aideront à être au plus près des services comme les impôts, la retraite, la santé, l'emploi, la justice, etc. Rendez-vous à l'intérieur de ce magazine pour connaître le dispositif.

Le projet du demi échangeur sur la route Nationale 4, au droit de la rue de Maison Rouge, sur les Zones d'Activités Ampère et Eiffel, est entre les mains de l'Etat et des services de la voirie départementale. Le projet architectural, d'ingénierie et financier est finalisé. Nous attendons juste la décision du Département afin de pouvoir commencer les travaux de réalisation car le Département de Seine-et-Marne sera responsable de cet axe à partir du 1er Janvier 2024.

Vous êtes nombreux à vous inquiéter de la désertification médicale. La non prise en compte par nos gouvernements depuis 30 ans de la démographie médicale aura des conséquences au niveau sanitaire dans notre pays. Et que dire de la fermeture de 200 000 lits dans les hôpitaux ces vingt dernières années !

Aujourd'hui, quand un médecin s'installe, 3 partent en retraite. Une des démarches qu'on peut vous proposer, pour l'instant, est de vous rapprocher de l'Hôpital Forcilles où une prise de rendez-vous médicale assez rapide peut être obtenue (à voir à l'intérieur du magazine).

Au niveau de la Communauté de communes Les Portes Briardes et avec les communes qui la compose, nous avons lancé un Plan Local de Santé pour trouver des solutions dans les années à venir pour adapter la demande de soins de nos concitoyens. Bien sûr, ces dispositifs ne pourront pas se faire sans l'aval de nos entités gouvernementales !

Malgré un contexte économique et social difficile, vos élus et le personnel communal continueront à porter des projets ambitieux pour nos concitoyens. Le prix de l'énergie et de désinvestissement de l'Etat freinent notre vitesse de croisière; mais celle-ci avance quand même. Croyez en notre détermination de pouvoir réaliser nos projets.

En vous souhaitant une bonne lecture.

Amicalement,

**Jean-Paul GARCIA ROBIN**  
Maire de Gretz-Armainvilliers

# NOUVELLE RÉGLEMENTATION DE LA PUBLICITÉ DES ACTES ADMINISTRATIFS

## LA RÉFORME DE LA PUBLICITÉ

L'article 78 de la loi Engagement et Proximité a habilité le gouvernement à modifier, par voie d'ordonnance, les règles de la publicité des actes des collectivités territoriales et de leurs groupements, à leur entrée en vigueur, à leur conservation ainsi qu'au point de départ du délai de recours contentieux, dans le but de simplifier, de clarifier et d'harmoniser ces règles et de recourir à la dématérialisation.

## MISE EN OEUVRE DE LA RÉFORME

La nouvelle réglementation agit dans un but d'harmonisation des instruments d'information du public et de conservation des actes locaux.

À cette fin, la réforme procède entre autres à la suppression du compte rendu des séances du conseil municipal et son remplacement par l'affichage d'une liste des délibérations examinées en séance.

Les nouveaux textes de loi posent le principe de la dématérialisation de la publicité des actes et mettent ainsi un terme au caractère obligatoire de la publicité du papier (par voie d'affichage ou de publication).

L'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, complétée du décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021, modifie en profondeur les règles de publicité, d'entrée en vigueur et conservation des actes des collectivités.

La mise en oeuvre de la réforme concerne l'ensemble des actes adoptés par les collectivités et qui ont un caractère réglementaire au sens juridique du terme.

Tandis qu'autrefois vous pouviez retrouver dans les premières pages de votre magazine municipal le compte rendu des principales décisions délibérées et votées lors du conseil municipal; désormais, vous devrez vous rendre sur le site internet de la Ville pour consulter ce document.

Le compte rendu sera mis en ligne la semaine suivante de la séance.

Le document sera disponible au téléchargement en ligne, au format PDF, dans le Menu "Votre Mairie", sous l'onglet "Les séances du conseil municipal". Le document sera consultable sur le site internet pour une durée indéterminée.

## CONSEIL MUNICIPAL

### DU 15 NOVEMBRE 2022

#### LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

**DÉLIBÉRATION N°02022\_44 :** Installation d'un nouveau conseiller municipal.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_45 :** Adoption du procès verbal de la séance du conseil municipal du 23 mars 2022.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_46 :** Adoption du procès verbal de la séance du conseil municipal du 13 avril 2022.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_47 :** Compte-rendu des décisions du Maire.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_48 :** Syndicat mixte à vocation multiple de la région de Tournan-en-Brie : désignation d'un délégué suppléant.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_49 :** Syndicat de transports intercommunal Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière : désignation d'un délégué titulaire.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_50 :** Commission d'appel d'offres et de Jurys de concours : désignation d'un membre titulaire.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_51 :** Commission de délégation des services publics / concessions : désignation d'un membre suppléant.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_52 :** Commissions municipales facultatives : désignations.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_53 :** Modification du règlement intérieur du conseil municipal.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_54 :** Personnel communal : fixation du montant de la prime annuelle 2023.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_55 :** Personnel communal : création d'emplois permanents au tableau des effectifs.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_56 :** École élémentaire Georges Travers : demande de subvention exceptionnelle.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_57 :** Décision modificative N°1 du budget communal 2022.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_58 :** Budget communal 2022 : créances éteintes et irrécouvrables.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_59 :** Autorisation relative à l'engagement de dépenses d'investissements avant le vote du budget 2023.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_60 :** GTO Rugby Centre 77 : demande de subvention de fonctionnement exceptionnelle pour la saison sportive 2022-2023.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_61 :** Mise à disposition du SCGT Football, à titre précaire et gracieux, d'espaces réservés à l'affichage publicitaire dans les installations sportives communales.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_62 :** Tarifs de l'accueil périscolaire à compter du 1er janvier 2023.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_63 :** Tarifs de la restauration collective à compter du 1er janvier 2023.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_64 :** Tarifs des accueils de loisirs sans hébergement à compter du 1er janvier 2023.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_65 :** Tarifs de l'étude surveillée - Année 2023.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_66 :** Rapport d'activité des années 2020 et 2021 de la communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_67 :** Mise en oeuvre du reversement obligatoire du produit de la taxe d'aménagement de la commune au bénéfice de la communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts.

**DÉLIBÉRATION N°02022\_68 :** Approbation du rapport 2022 de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de la communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts.

## PERMANENCES FRANCE SERVICES.

**Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces France services ont ouvert sur le territoire de l'intercommunalité des Portes Briardes et sur Gretz-Armainvilliers.**

Piloté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales via l'Agence nationale de la Cohésion des territoires, le réseau des structures labellisées "France services" se compose de 2 379 guichets uniques de proximité regroupant sur leurs sites plusieurs administrations.

Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents de France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de services au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales et les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

**Besoin d'être accompagné dans vos démarches administratives ?**

J'ai besoin d'aide pour ma demande de prime d'activité

Venez, on va s'en occuper !

**PROCHE DE VOUS. PROCHE DE CHEZ VOUS**

Santé, famille, retraite, logement, deux animateurs vous accueillent et vous accompagnent dans la réalisation de vos démarches du quotidien dans les quatre espaces France services du territoire des Portes briardes.

Officiellement labellisés le 17 Novembre 2022, les quatre espaces France services de la communauté de communes Les Portes Briardes (CCPB) sont situés sur les communes d'Ozoir-la-Ferrière, Lésigny, Tournan-en-Brie et Gretz-Armainvilliers. Ces points d'accueil ont ouvert leurs portes le 5 Décembre 2022. Ce nouveau service est accessible à tous et facilite l'accès aux services publics et propose une aide à l'utilisation des services numériques.

### FRANCE SERVICES : POUR QUELS SERVICES ?

Les espaces France services permettent aux usagers d'accéder à un bouquet de services du quotidien. Dans chaque France services, il est possible de solliciter les services de l'Etat ou de partenaires de l'Etat :

- la Direction générale des finances publiques
- le ministère de l'Intérieur
- le ministère de la Justice
- la Poste
- Pôle Emploi
- la Caisse nationale des allocations familiales
- l'assurance maladie (CPAM)
- l'assurance retraite
- la mutualité sociale agricole (MSA).

Au-delà de ce socle de services garantis, les collectivités peuvent déployer des offres de services complémentaires. De nouveaux partenariats sont prévus par l'Etat pour enrichir en continu l'offre de services.

### Comment trouver un accueil France services ?

- à Ozoir-la-Ferrière : le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.  
le vendredi de 9h à 12.  
Espace sociale - 8 Avenue Edouard Gourdon
- à Lésigny : le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
Centre social des Pyramides - 6/8 Rue du Bois Notre Dame
- à Gretz-Armainvilliers : le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h  
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) - 17 Rue du Docteur Hutinel
- à Tournan-en-Brie : le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30  
Salle polyvalente, Ferme du Plateau - 101 Rue de Paris

**POUR CONTACTER UN ACCUEIL FRANCE SERVICES :**

**01 64 43 35 22**

**franceservices@lesportesbriardes.fr**



**BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES ?**

J'ai besoin d'aide pour réaliser ma déclaration de revenus

Je n'ai pas pu rendre dans mon espace de retraite

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Santé, famille, retraite, logement, deux animateurs France services vous accueillent et vous accompagnent dans la réalisation de vos démarches du quotidien dans les quatre espaces France services du territoire des Portes briardes

01 64 43 35 22

franceservices@esportesbriardes.fr



**Comment ça marche ?**

Avec ou sans rendez-vous, deux animateurs France services vous aident à accéder plus facilement aux services publics :

**Accueil**  
information et orientation

**Accompagnement**  
dans vos démarches administratives

**Mise à disposition**  
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



**Services publics partenaires**



Agence nationale des trois sénes

**Quelques exemples de démarches**



**Emploi et formation**

- Information sur vos droits
- Inscription en ligne
- Actualisation sur [pafe-emploi.fr](http://pafe-emploi.fr)
- Accès au compte CPF...



**Famille et social**

- Demande d'allocations, RSA, prime d'activité, APL...
- Création et consultation de son compte CAF
- Déclaration en ligne et simulation
- Demande de retraite en ligne...



**Santé et handicap**

- Création et consultation du compte AMELI de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Demande de complémentaire santé solidaire et de compensation de handicap...



**Impôts**

- Activation de l'espace particulier sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)
- Présentation des fonctionnalités du site
- Accompagnement pour les déclarations en ligne...



**Papiers et citoyenneté**

- Démarches et informations en ligne sur [dets.gouv.fr](http://dets.gouv.fr)
- Pré-demande de passeport, carte d'identité
- Demande de permis de conduire, de carte grise...



**Justice et accès au droit**

- Mise en relation avec des professionnels du droit : avocats, conciliateurs de justice, conseillers juridiques pour les victimes de violences, accès au logement...

**Où trouver un accueil France services ?**



Scannez-moi

**Ozoir-la-Ferrière**

**Lundi**  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30  
**Vendredi**  
de 9h à 12h  
Espace social  
8, avenue Edouard Gourdan  
77 300 Ozoir-la-Ferrière  
Accès : lignes de bus A et 500 et navette municipale gratuite

**Gretz-Armainvilliers**

**Mardi**  
de 9h à 12h et de 14h à 16h  
Centre communal d'action sociale (CCAS)  
17, rue du Docteur Hupnet  
77 220 Gretz-Armainvilliers  
Accès : lignes de bus 11 et 2

**Lésigny**

**Mercredi**  
de 9h à 12h et de 14h à 16h  
Centre social des Pyramides  
64, rue du Bois Notre-Dame  
77 150 Lésigny  
Accès : ligne de bus 10

**Tourman-en-Brie**

**Judi**  
de 9h à 12h et de 13h30 à 15h30  
Salle polyvalente, Ferme du Plateau  
301, rue de Paris  
77 220 Tourman-en-Brie  
Accès : lignes du réseau SaTr

À l'initiative de la communauté de communes Les Portes briardes entre villes et forêts, quatre structures ont été labellisées par l'État en novembre 2022.

**Nous contacter**

01 64 43 35 22

franceservices@esportesbriardes.fr

## LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES.

L'accueil périscolaire est destiné à prendre en charge les écoliers gretzois avant et après la classe. Il fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que le mercredi matin.

L'Accueil de Loisirs sans Hébergement est un lieu d'accueil des enfants âgés de 3 ans (révolus) à 14 ans (date anniversaire). Il fonctionne le mercredi et durant les vacances scolaires. Son objectif est double: proposer aux familles une solution de garde et permettre l'épanouissement et le bien-être des enfants à travers un fonctionnement et un projet pédagogique susceptible de répondre aux besoins et aux aspirations des plus jeunes.

L'Accueil Jeunesse est un espace d'accueil dédié aux jeunes gretzois âgés de 11 à 17 ans, scolarisés ou habitant la commune. Une équipe d'animatrices leur propose des activités et des animations tout au long de l'année.

Ces activités sont réservables directement en ligne via le portail famille ou au Service Enfance de la Mairie. Si vous n'avez pas encore accès à l'Espace Citoyens, un tutoriel pour la création de votre compte est disponible auprès du Service Enfance et sur le site internet de la ville.

## DANS LES ÉCOLES.

À l'heure où le numérique a pris une part importante dans la société, l'Education nationale développe un dispositif d'enseignement basé sur les nouveaux outils numériques. En ce sens, la Ville a équipé toutes les classes des trois groupes scolaires, de nouveaux ordinateurs; 43 ordinateurs ont été ainsi installés. Chaque professeur dispose dans sa classe des outils numériques indispensables désormais pour les pratiques pédagogiques actuelles.

Ils étaient 874 petits et grands à faire leur grand retour ou leurs premiers pas à l'école lors de cette rentrée. Les élèves gretzois sont répartis comme d'habitude en fonction de leur lieu d'habitation, entre les trois groupes scolaires communaux : Georges Travers, Victor Hugo et Leclerc.

L'école Victor Hugo, la plus grande école de la ville, accueille en maternelle, 131 enfants répartis en 5 classes, et 269 élèves en élémentaire, répartis en 11 classes. Le groupe scolaire Georges Travers accueille cette année 92 élèves en maternelle, répartis en 4 classes et 177 élèves en élémentaire, répartis en 7 classes. L'école Leclerc, ancienne école communale de la ville, compte 74 élèves en maternelle répartis en 4 classes ainsi que 131 élèves en élémentaire répartis en 6 classes.

## ENFANTS ET NUMÉRIQUE : PRÉVENIR LES DANGERS.

**Internet et les réseaux sociaux sont des outils formidables et incontournables dans nos vies quotidiennes. Mais ils exposent également nos enfants à des risques importants.**

Quels sont les risques liés aux mauvaises pratiques du web ?

- contenus non adaptés/exposition à des images choquantes (pornographie, violence, comportements dangereux, ...),
- divulgation d'informations personnelles, usurpation d'identité et piratage de compte,
- tentatives d'escroquerie,
- mauvaises rencontres et cyber-harcèlement,
- dépense d'argent involontaire (jeux),
- addiction (consommation excessive de jeux vidéo),
- problèmes de sommeil et/ou de concentration,
- propagande sur internet.

Le temps passé devant les écrans est de plus en plus important, surtout chez les jeunes (télévision, tablette, ordinateur, portable, ...).

**Enfin, rappelez-leur que sur internet, comme dans la vie de tous les jours, ce sont les valeurs de la vie en société qui s'appliquent, tout comme la loi, sans céder aux modes et à la pression du groupe. Aujourd'hui la loi protège les utilisateurs d'internet mais elle peut les poursuivre en cas de non-respect des règles.**



L'école élémentaire Victor Hugo accueille une nouvelle directrice, Mme. NABAIS; l'école maternelle Georges Travers accueille également une nouvelle directrice, Mme. CHAPEYROUT. Bienvenue aux nouvelles directrices.



Voici quelques conseils pour les protéger des effets indésirables de la surconsommation du numérique :

- imposez une limite d'âge. Suivant les réseaux sociaux, leur règlement interdit l'accès aux enfants de moins de 13 ans (c'est le cas de Facebook),
- donnez à vos enfants des règles claires sur le temps qu'ils peuvent passer sur internet,
- installez un logiciel de contrôle parental pour limiter les risques d'expositions à des contenus choquants ou inappropriés.
- mettez l'ordinateur ou la tablette dans une pièce commune plutôt que dans leur chambre,
- parlez régulièrement avec vos enfants de leurs expériences d'internet,
- accompagnez vos enfants dans la protection de leurs données personnelles en les aidant à bien paramétrer leurs comptes sociaux.
- soyez vigilants concernant les "challenges" qui circulent rapidement sur les réseaux sociaux et qui peuvent avoir des conséquences sur l'intégrité physique et psychologique des jeunes.

## CONSULTER UN MÉDECIN SANS RENDEZ-VOUS - HÔPITAL FORCILLES

L'hôpital Forcilles, situé sur la commune de Férolles-Attilly, remplit une mission de recours et de proximité pour le territoire intercommunal.

Il a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé "Hôpital de proximité". La médecine polyvalente est le pôle qui coordonne le lien ville-hôpital avec une offre de recours comme la téléconsultation, la consultation de médecine générale non programmée et l'hôpital de jour.

L'hôpital Forcilles propose un service de consultation de médecine générale non programmée qui permet au public d'accéder à une consultation médicale, dans un délai de 24 heures, lorsque son médecin traitant n'est pas disponible immédiatement.



Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30, la consultation de médecine générale non programmée accueille les patients à partir de 3 ans.

Les rendez-vous peuvent être pris :

- par téléphone au 01 60 64 60 60
- sur Doctolib

Pour plus d'informations sur les services de santé proposés par l'Hôpital Forcilles, rendez-vous sur le site internet : [www.hopital-forcilles.cognacq-jay.fr](http://www.hopital-forcilles.cognacq-jay.fr).



## LE DON DU SANG.

Tous les deux mois, la Ville de Gretz-Armainvilliers accueille une journée Le Don du Sang.

Organisées par l'Etablissement Français du Sang en partenariat avec l'Association pour le Don du Sang Bénévole de Gretz-Tournan (ADSBGT), les collectes rencontrent un vrai succès auprès des Gretzois.

Par exemple, lors de la dernière collecte, avant la période estivale, le vendredi 1er juillet, l'EFS a pu prélever du sang sur 46 volontaires dont 7 nouveaux donneurs.

A chaque collecte organisée, nous avons le plaisir de voir le nombre de nouveaux donneurs augmenter. Merci à vous pour votre solidarité et votre engagement auprès de l'Etablissement Français du Sang.

**La prochaine collecte de l'année 2023 aura lieu le 26 Mai 2023, à la salle Rothschild, de 15h à 19h30.**

Attention ! Les collectes ont encore lieu uniquement sur rendez-vous !



## LES PERMANENCES INFO-ÉNERGIE.

**Vous avez besoin de conseils ? Réduire votre facture d'énergie ? Engager des travaux de rénovation thermique ? Utiliser des énergies renouvelables ? S'informer sur les aides financières ?**

Les Portes Briardes proposent un guichet unique pour accompagner les particuliers et les professionnels dans leurs projets de rénovation énergétique.

Si vous habitez sur le territoire des Portes Briardes et que vous avez un projet de rénovation énergétique lié à votre logement, un conseiller énergie est à votre disposition pour vous délivrer des conseils neutres, objectifs et gratuits. Il vous accompagnera de manière globale dans la réalisation de votre projet: conseils, diagnostic, formulation du besoin, aide au montage financier et subventions, aide à la consultation, suivi des performances post travaux, ...

Une permanence se tient au siège de la CCPB à Ozoir-la-Ferrière. Disponible par téléphone ou en rendez-vous individuel, le conseiller maîtrise l'énergie et est joignable par téléphone au 01 64 43 36 11 ou par mail à l'adresse : [sure@lesportesbriardes.fr](mailto:sure@lesportesbriardes.fr)



## CCAS - L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP.

Le CCAS de la Ville de Gretz-Armainvilliers propose aux administrés un accueil de proximité afin de faciliter vos démarches avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne, dont le siège se situe à Savigny-le-Temple.

Les agents du service peuvent vous accompagner dans l'élaboration du dossier MDPH pour vous permettre notamment d'ouvrir vos droits en fonction de votre situation, d'obtenir la carte mobilité inclusion, des prestations de compensation du handicap ou bien des allocations.

Le CCAS bénéficie d'une convention afin de pouvoir accompagner au plus près les citoyens en situation de handicap. Pour vos demandes de dossier, il faudra contacter directement la Maison Départementale des Personnes Handicapées de Seine-et-Marne. Le CCAS vous apporte un soutien et une aide dans la constitution de votre dossier.

A noter, que selon l'âge et les handicaps, les besoins ne sont pas les mêmes pour tous. Les enfants peuvent bénéficier d'aides particulières notamment à l'école. Les adultes en situation de handicap peuvent quant à eux avoir droit à des allocations ou des compensations financières. Le dossier remis par la MDPH est assez complexe et long, faites bien attention à toutes les rubriques pour ne pas être pénalisé dans vos droits aux aides.

Pour information, pour les adultes en situation de handicap, concernant certaines aides ou prestations, le temps d'attente et les délais peuvent être importants.

## LE QUOTIENT FAMILIAL, COMMENT ÇA MARCHE ?

**Outil de solidarité sociale, le quotient familial (QF) permet l'attribution d'aides au niveau local en fonction des territoires et au niveau national. Il est calculé en fonction de la situation de famille du contribuable et du nombre de personnes à charge.**

Le quotient familial est utilisé dans deux grands cas de figure:

- pour définir le revenu qui sert de référence pour établir le montant d'impôt sur le revenu,
- pour calculer le montant de certaines aides ou prestations sociales versées notamment par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF).

Pour information, le quotient familial est calculé sur la base de deux paramètres :

- les revenus imposables de l'année N-1 pour les impôts et N-2 pour la CAF,
- le nombre de parts fiscales de votre foyer, qui sont elles-mêmes déterminées par la composition du foyer.

Le calcul du quotient familial varie selon qu'il soit effectué par la CAF ou par les impôts. Le nombre de parts se détermine selon un barème différent: celui de la CAF est mensualisé tandis que celui des impôts est annualisé. Dans tous les cas, il prendra en compte vos revenus imposables et le nombre de parts auxquelles vous avez droit.

Le quotient familial de la CAF est utilisé pour l'attribution de certaines aides, en particulier celles gérées au niveau départemental. Vous pouvez en outre bénéficier grâce à ce calcul et en fonction de vos revenus de l'Aide aux Vacances Familiales (AVF) ou de l'attribution de chèques vacances, entre autres.

La Ville de Gretz-Armainvilliers applique également un quotient qui lui est propre, fixé en Conseil municipal, pour le financement des différentes activités scolaires et extrascolaires (restauration collective, ALSH, crèche, ...). Ce quotient est fixé afin de permettre au plus grand nombre et surtout aux foyers les plus modestes de pouvoir bénéficier des mêmes droits, des mêmes activités, des mêmes services, que l'ensemble de la population gretzoise.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des tarifs définis en fonction des ressources mensuelles des foyers pour chaque activités (restauration, crèche, ...) directement sur l'Espace citoyen dans votre espace personnel.



## LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES: LES OUTILS.

**Afin de lutter contre les violences sexistes et sexuelles à l'encontre des femmes, le gouvernement a mis en place depuis plusieurs années maintenant des outils d'accompagnements des victimes.**

Le numéro d'appel 3919: ce numéro existe depuis 1992, c'est le numéro national d'écoute téléphonique et d'orientation destiné aux femmes victimes de violences. Le 3919 assure un premier accueil pour les victimes: violences conjugales, violences sexuelles, mariages forcés, mutilations sexuelles, violences au travail. Il garantit une écoute, une information et en fonction des demandes, une orientation adaptée vers les associations nationales ou locales partenaires les mieux à même d'apporter une aide.

L'appel est anonyme, gratuit et accessible 7 jours sur 7. Cependant, le 3919 n'est pas un numéro d'urgence: en cas de danger immédiat, il faut appeler la police, la gendarmerie ou les pompiers en composant le 17, le 112 ou le 18.

Depuis 2018, un portail de signalement en ligne des violences sexistes et sexuelles a été mis en place. Il est accessible à l'adresse: [www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr](http://www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr), il est gratuit et anonyme. Cette plateforme de signalement en ligne facilite les démarches des victimes en assurant un accueil personnalisé et adapté. Il s'agit en pratique d'une discussion instantanée, comme un tchat, permettant un dialogue individualisé avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.





## LE FOOT À L'HONNEUR !

La saison 2022-2023 démarre sur les chapeaux de roues pour le club de Foot de Gretz-Tournan avec de belles victoires lors des matchs dès le début du mois de septembre dans plusieurs catégories.

Les joueurs sont l'élément central du spectacle lors de chaque match mais le staff joue un rôle fondamental en amont et au bord du terrain.

À l'occasion d'une réunion organisée par le district départemental, plusieurs membres du staff du SCGT Football ont été mis à l'honneur. Lors de cet événement, 3 membres du SCGT ont reçu des titres et des trophées pour récompenser leur travail sur le terrain auprès des joueurs.

**M. Christophe LE MINOUX**, arbitre du club, a été désigné meilleur arbitre de Division 1; **M. Eddy BLIN** a reçu le trophée de champion du groupe C de Division 3; et **M. Roger MENDY** a reçu le trophée de champion du groupe B de deuxième Division.

**M. Fabien EL MKELLEB**, quant à lui, est désormais Président de la commission d'arbitres de Seine-et-Marne.

Bravo à vous quatre pour votre dévouement. Félicitations !



## CHAMPIONNE DE FRANCE D'ÉQUITATION

Conquérir un titre ou une médaille lors du championnat de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre.

Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif mais aussi la collaboration étroite entre le cavalier et le cheval.

**Julie DA FONSECA**, jeune gretzoise, a obtenu la médaille d'or dans la discipline CSO catégorie Club Elite en équipe. Au-delà de la fierté de son club équestre, la Municipalité souhaite lui apporter ses félicitations pour cette belle récompense qui souligne sa passion.



## STATIONNEMENT GÊNANT.

Parmi les incivilités courantes, le stationnement gênant figure parmi les plaintes les plus récurrentes des citoyens.

En effet, chaque semaine, certaines rues et certains quartiers de la ville souffrent du manque de respect des règles de bien vivre ensemble, plus que primordial.

Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation sur le passage d'un piéton, d'un cycliste ou d'un véhicule. Le stationnement sur les trottoirs n'est en effet pas sans incidences car il oblige les piétons à marcher sur la chaussée en les mettant de cette manière en danger. Il est également une source de dégradation accélérée de la voirie et des trottoirs. Le coût de réfection d'un trottoir est important, l'impact n'est donc pas négligeable sur les finances de la commune.

Pour rappel, selon le Code de la Route, l'art. R417-10 stipule que les automobilistes doivent éviter de s'arrêter et se garer : sur les emplacements réservés (taxis, transports ...), les pistes cyclables, les voies réservées aux piétons, sur les voies d'accès (portail, garage, bateau ...), les emplacements empêchant l'accès aux utilisations de secours.

Autre source de nuisances répétées: le non-respect de l'alternance de stationnement les 1er et 15 du mois avec, là encore, un impact sur la circulation, en particulier pour les camions et les bus.

La Police municipale, dont les effectifs ont augmenté, effectue une veille permanente dans les rues de la ville et est donc amenée régulièrement à verbaliser les contrevenants avec des amendes pouvant aller jusqu'à 135€.

## ANIMAUX ERRANTS : DIVAGATION, RISQUES ET PROCÉDURE.

**La notion d'animal errant est appréhendée de manière différente selon qu'il s'agit d'un chien ou d'un chat.**

Selon l'article L 211-23 du Code Rural : "Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection d'un troupeau n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres".

L'article L 211-19-1 du Code Rural précise qu'il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques. En outre, un chien qui surgit sur la route peut provoquer un accident de la circulation. Cette réalité engage la responsabilité exclusive de son propriétaire. Laisser son chien divaguer sur la voie publique peut faire l'objet d'une contravention de 5ème classe dont le montant s'élève à 150€. De plus, l'abandon est réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal: le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

Notre commune bénéficie d'un vaste poumon vert grâce au Parc du Val des Dames. Ce parc permet à tout le monde de pouvoir bénéficier de la nature en plein centre-ville. Néanmoins, force est de constater que de nombreux chiens sont laissés sans laisse à l'intérieur du Val des Dames.

Il est donc bon de rappeler aux propriétaires de canins que leurs animaux doivent être impérativement gardés en laisse dans tout espace public.

Les chiens en divagations sont pris en charge par la SACPA de Chailly-en-Brie (fourrière animale). Après leur identification, les animaux peuvent être remis à leur propriétaire sous conditions. En effet, conformément à la législation, le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais directement et pour son compte auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.

Pour récupérer votre animal à la fourrière de Chailly-en-Brie, vous devez vous présenter au centre animalier durant les heures d'ouverture munis d'une pièce d'identité et de la carte d'identification de l'animal ou de son carnet de santé.

Le propriétaire de l'animal dispose d'un délai légal de 8 jours ouvrés et francs pour le récupérer en fourrière. Si vous dépassez ce délai, votre animal pourra être proposé à une association de protection animale et mis à l'adoption.

Centre Animalier de Chailly-en-Brie  
1913 Route du Poirier Gendarme - Le Paré  
77120 Chailly-en-Brie  
01 64 75 49 74



## RISQUES ET DANGERS DES SPORTS MOTORISÉS EN FORÊT.

**Les forêts sont des espaces naturels fragiles dont l'équilibre et l'écosystème sont sensibles à l'activité humaine, d'autant plus ces dernières années.**

L'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France (AEV), aménageur et gestionnaire, alerte comme chaque année les collectivités et le public sur les risques de ces pratiques:

- le danger qu'elles représentent pour les promeneurs et les conducteurs eux-mêmes,
- les nuisances sonores et le stress qu'elles génèrent,
- leur impact sur la biodiversité de la forêt avec notamment la pollution des sols et les dégâts écologiques.

La pratique des sports motorisés en forêt, du véhicule de tourisme à la moto, du quad en passant par le 4x4, est soumise à une réglementation très stricte.

Les contrevenants s'exposent à des amendes de 1500€, avec, selon les cas, la saisie voire la confiscation du véhicule et la suspension de permis pendant 6 mois (art. R 331-3 du Code Forestier et art. R 362-1 du Code Forestier).

Pour information, des terrains sont tout spécialement aménagés pour la pratique des sports motorisés. Pour trouver un terrain homologué, contactez la Ligue motocycliste d'Île-de-France : [www.liguemoto-idf.org](http://www.liguemoto-idf.org), au 01 64 90 48 45 ou par mail à l'adresse [liguemoto.idf@wanadoo.fr](mailto:liguemoto.idf@wanadoo.fr).



## TITRES D'IDENTITÉ : PENSEZ AUX DÉLAIS !

**Certains se sont fait piéger cet été, mais qu'on se le dise, les délais pour refaire sa carte d'identité ou son passeport peuvent parfois être longs !**

Depuis la généralisation du passeport dit "biométrique", notre commune n'est plus habilitée à instruire les demandes de passeports et de cartes d'identité. Désormais, si vous souhaitez obtenir ou renouveler une carte d'identité ou un passeport, vous devez déposer votre demande auprès de l'une des 28 communes du département qui ont été équipées du matériel nécessaire : Bray-sur-Seine, Brie-Comte-Robert, Bussy-Saint-Georges, Chelles, Claye-Souilly, Combs-la-Ville, Coulommiers, Crécy-la-Chapelle, Dammarie-lès-Lys, Dammartin-en-Goële, Fontainebleau, La Ferté-Gaucher, La Ferté-sous-Jouarre, Lagny-sur-Marne, Lizy-sur-Ourcq, Meaux, Melun, Monterault-Fault-Yonne, Nangis, Nanteuil-les-Meaux, Nemours, Noisiel, Pontault-Combault, Provins, Rozay-en-Brie, Savigny-le-Temple, Serris et Torcy.

Pour rappel, ces mairies ne sont qu'un intermédiaire et reçoivent les dossiers pour le compte de l'Etat. Elles n'ont aucun moyen d'accélérer les délais car les dossiers sont transmis directement en Préfecture électroniquement.

C'est la Préfecture qui instruit les demandes, les accepte ou les rejette et envoie ensuite les titres en fabrication. Certains mois les délais sont courts, d'autres mois comme avant ou durant l'été, les délais sont très longs.

Aussi, pensez à vérifier la validité de vos titres bien en amont de vos voyages ou de vos dates d'examen car il n'y a pas d'urgence possible pour ces raisons là. La nouvelle carte d'identité plus petite et biométrique est désormais en vigueur, elle est à nouveau valable 10 ans.



## **MSC COIFFURE**

**36 Boulevard Victor Hugo**

Contact : 06 11 58 79 02

msccoiffure@outlook.com

Horaires : du lundi au samedi, de 9h à 18h30

Fermé le mercredi et le dimanche



## **VALME HOMME**

**2 Rue Gambetta**

Contact : 07 81 99 92 93

Horaires : du mardi au samedi, de 10h à 19h



## **ONI NO MANGA - Librairie spécialisée dans les mangas**

**21 Rue de la Ferme**

Contact : 07 65 81 89 57

Horaires : du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h



## **BOULANGERIE MOLICEIRO (Changement de propriétaire)**

**36 Rue de Paris**

Contact : 01 64 07 03 45

Horaires : du lundi au dimanche, de 6h30 à 19h30

Fermé le mercredi et le jeudi



## **RESTAURANT LE SINGE VERT (Changement de propriétaire)**

**2 Boulevard Victor Hugo**

Contact : 01 64 07 19 12

Horaires : le mardi et mercredi, de 9h30 à 15h

du jeudi au samedi, de 9h30 à 15h et de 19h à 23h

Fermé le dimanche et le lundi

## VOIRIE

Réfection complète de l'Avenue Adrien Ledoux et plantation d'arbres.

Création de trottoirs Avenue des Bouleaux.

Poursuite du trottoir Avenue de Chevy, entre l'accès au stade Laumondé et l'Avenue des Violettes.

Mise en place de potelets pour lutter contre le stationnement abusif et sécuriser les piétons.

Création de trottoir Avenue du Château, entre l'Avenue des Platanes, l'Avenue des Bouleaux et l'Avenue du Centre.

Travaux de bouclage du réseau gaz entre la Rue de Maison Rouge et l'Avenue Adrien Ledoux.

Réfection des enrobés au carrefour à l'angle de la Rue Gambetta et l'Avenue Adrien Ledoux.



## CIMETIÈRES

Travaux de végétalisation du nouveau cimetière.

Travaux de réfection d'allées en enrobés dans le nouveau cimetière.

Mise en place de bancs dans les cimetières.



## ÉCOLES

Remise à neuf des deux chaufferies à la maternelle Victor Hugo.

Réfection des deux grands blocs sanitaires en élémentaire Victor Hugo.

Remplacement de fenêtres en élémentaire Victor Hugo.

Remplacement de l'armoire électrique de la chaufferie du Gymnase Victor Hugo et de la Chaufferie de l'école Leclerc.

Ajout de deux stores bannes sur la façade la maternelle Leclerc.

Réaménagement du parvis de l'école élémentaire Georges Travers, coté Avenue Adrien Ledoux.

Remplacement de la sonnerie de l'école Georges Travers.



# • RÉTROSPECTIVE •

## FORUM DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES

3 Septembre 2022

Avec la rentrée scolaire, la Ville de Gretz-Armainvilliers accompagne les associations dans la promotion de leurs activités avec l'organisation annuelle, le premier samedi de septembre, du Forum des associations culturelles et sportives.

Installé dans les jardins de la Mairie, le Forum est l'occasion pour les parents et les enfants de rencontrer les différentes associations de la commune avant de se lancer dans une activité pour l'année à suivre.

Du sport collectif, des sports de combat ou des arts martiaux, des loisirs créatifs, de la musique; la Ville de Gretz-Armainvilliers propose un large choix d'activités par le biais de ses associations.

Sans oublier que les associations gretzoises acceptent les bons culturels et sportifs qui constituent une aide supplémentaire pour les familles et permettent aux enfants de pratiquer une activité physique ou artistique.

Plusieurs associations ont proposé des démonstrations : les danseurs menés par leur professeur ont réalisé quelques exemples de danses à deux, la capoeira a impressionné le public avec son art et sa souplesse, la colombophilie a clôturé la matinée avec son traditionnel lâché de pigeons.



# • RÉTROSPECTIVE •



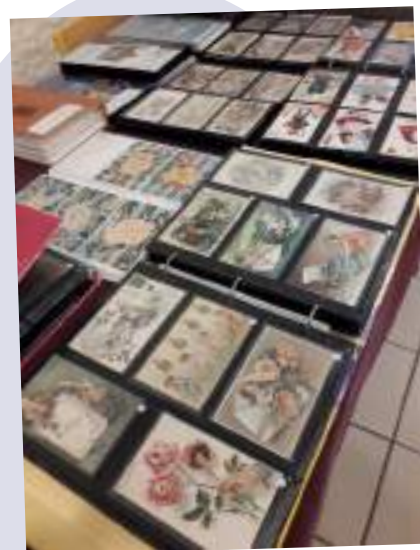
## SALON DE LA CARTE POSTALE

11 Septembre 2022

Tous les amateurs de cartes postales se retrouvent chaque année à la Maison de la Culture et des Loisirs autour de leur passion commune afin de découvrir, échanger, acheter ou mettre en avant une collection.

Les catalogues Neudin indispensables à tout collectionneur de cartes postales de 1975 à 2001, avec 15000 rubriques et une multitude de chapitres sont très utiles pour répertorier, classer et évaluer une collection encore très prisée actuellement.

Ces catalogues, dûs à Joëlle et Gérard NEUDIN (lui-même Polytechnicien), grands collectionneurs et férus d'histoire qui avaient pour coutume de dire "qu'avec une collection de cartes postales, le monde tout entier était devenu notre village".



## RAND'AUTOMNE

11 Septembre 2022

L'association Aux Pas Foulés a organisé le week-end du 11 septembre sa première grande randonnée à travers la ville et la forêt avoisinante.

Accessible à tous, sur inscription, la randonnée proposait plusieurs parcours : un de 5 km pour les débutants et jusqu'à 20 km pour les plus avertis et les amateurs de marche.

Les différents circuits de randonnée permettaient aux randonneurs de pouvoir profiter un peu de la ville mais surtout de la beauté de la forêt d'Armainvilliers jusqu'aux limites d'Ozoir-la-Ferrière.



# • RÉTROSPECTIVE •



## BROCANTE DU VAL DES DAMES

18 Septembre 2022

Organisée par le SCGT Football, la brocante du Val des Dames est l'un des rendez-vous des chineurs.

C'est dans l'environnement du Parc du Val des Dames et son château que la brocante s'implante chaque année.

Cette année, pour la montée de l'équipe première, les maires de Gretz et de Tournan ont eu la surprise d'avoir des maillots de foot floqués à leur nom.



## LE CLUB FAMILIAL ORGANISE DES BOURSES SOLIDAIRES

Du 27 Septembre au 1er Octobre 2022 et du 22 au 26 Novembre 2022

Rendez-vous incontournables de la solidarité gretzoise, pour ceux qui ont peu de moyens, ceux qui aiment donner une seconde vie aux vêtements et aux jouets; la Bourse aux vêtements et la Bourse aux jouets organisés en automne et quelques semaines avant Noël permettent de faire (re)vivre des vêtements et des jouets encore en bon état.

Un grand merci à Madame VERGNAULT et à son équipe de bénévoles pour l'organisation de ces bourses.





## PRIX DE LA MUNICIPALITÉ : CHALLENGE LAURENT FIGNON

2 Octobre 2022

Notre commune est une terre de cyclistes. Chaque année, la Ville de Gretz-Armainvilliers organise le Prix de la Municipalité aussi appelé Challenge Laurent Fignon.

Le Challenge Laurent Fignon est le rendez-vous sportif incontournable des amateurs de cyclismes. La course se déroule dans le quartier du Bois Vignolles, près du stade Laumondé.

Divisée en plusieurs catégories, dont une féminine et des moins de 16; cette édition 2022 a rassemblé 110 coureurs, toutes catégories, pour un prix en équipe remporté par la Team All Cycles de Val d'Europe.



## NOUVEAUX ARRIVANTS

15 Octobre 2022

Les nouveaux habitants sont invités par la Municipalité à une présentation de la ville, des activités et de ses structures publics. Chaque foyer reçoit à cette occasion un sac à l'effigie de la Ville, des goodies ainsi que des outils pour bien préparer leur installation. Pour compléter cette rencontre, les élus ont répondu aux différentes questions des nouveaux habitants autour d'un moment de convivialité.



# • RÉTROSPECTIVE •

## REPAS DES ANCIENS

9 Octobre 2022

Chaque année, la Municipalité de Gretz-Armainvilliers donne rendez-vous aux Anciens pour le traditionnel repas de fin d'année. Annulé ces deux dernières années pour cause de pandémie, l'équipe municipale est heureuse d'avoir pu retrouver ce temps de convivialité avec les aînés de la ville.

Rendez-vous incontournable et traditionnel pour les anciens de notre commune, plus de 180 personnes ont fait le déplacement pour partager un repas convivial, organisé par la Mairie et le CCAS de Gretz-Armainvilliers.

Au cours de ce repas, en leur honneur, les seniors ont pu assister à un spectacle de danses et de musiques. Le repas s'est terminé, toujours en musique, avec quelques danses prisées par les aînés.

Le Maire de Tournan-en-Brie, Laurent GAUTIER, invité, a délégué sa première adjointe, Madame Véronique COURTYTERA.

A cette même occasion, Madame Mauricette PUERTAS et Monsieur Jean TRUCHON se sont vus remettre des cadeaux de la part de la Municipalité, en tant que doyens de l'assemblée.



Monsieur Jean TRUCHON



Madame Mauricette PUERTAS

# • RÉTROSPECTIVE •

## LA GRANDE LESSIVE 2022

20 Octobre 2022

A l'occasion de l'événement artistique national "La Grande Lessive", les élèves des établissements scolaires de la Ville de Gretz-Armainvilliers, de la maternelle à la 6ème, ont mis en place des installations éphémères de dessins afin de promouvoir l'engagement commun et l'art participatif.

Cette année, les classes de maternelles de Georges Travers, les 11 classes de l'école Victor Hugo et les élèves du collège Hutinel ont participé à l'opération.



## HALLOWEEN À LA MÉDIATHÈQUE

25 et 26 Octobre 2022

Pour célébrer Halloween, la Médiathèque a organisé des animations à destinations des jeunes gretzois. Des ateliers de décorations de courges et de photophores suivis de lectures thématiques ont ponctué la semaine d'Halloween.



## SÉMINAIRE HYDROGÈNE

8 Novembre 2022

Le 8 Novembre dernier, la commune de Gretz-Armainvilliers a accueilli le séminaire départemental "Hydrogène en Seine-et-Marne, vecteur de transition énergétique et d'industrialisation ?".

Organisé par la Communauté départementale de la transition écologique (CDTE 77) et la région Île-de-France, ce séminaire a proposé un programme de conférences techniques et une visite de PVI - constructeur de véhicules innovants dans le cadre du séminaire, situé dans la ZI Ampère de notre commune.



## PLANTATION À L'ARBORETUM

19 Novembre 2022

Le 19 Novembre au matin, Monsieur Guy GEOFFROY a planté dans notre Arboretum un arbre rare, un Févier d'Amérique.

La Ville de Gretz-Armainvilliers a voulu remercier Monsieur GEOFFROY pour son travail et son aide sur des sujets essentiels et délicats pour notre commune pendant ses mandats de 2002 à 2017.

Il continue de le faire aujourd'hui en tant que Président de l'Union des Maires de Seine-et-Marne.



## SALON VIN ET GASTRONOMIE

19 et 20 Novembre 2022

Le week-end des 19 et 20 Novembre 2022, c'est tenu le 29ème Salon Vin et Gastronomie à la Maison de la Culture et des Loisirs. Véritable rendez-vous annuel des amateurs et des amoureux de la gastronomie française et des produits de nos régions, le salon a cette année encore rencontré un vif succès auprès du public.

À cette occasion, Monsieur Guy GEOFFROY, fin connaisseur de vin et de gastronomie française, a eu l'honneur d'inaugurer l'ouverture du salon et de découvrir l'ensemble des artisans présents tout au long du week-end;



# • RÉTROSPECTIVE •



Chaque année, le partenaire du Salon, le CIC remet un Bacchus de Bronze à un artisan du salon en récompense de la qualité de ses produits. Cette année, le Bacchus a été remis à la Chocolaterie Coeur de Choc de Montigny-sur-Loing.

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

11 Novembre 2022

La Ville de Gretz-Armainvilliers accorde une grande importance à la Mémoire des héros et des civils morts pour la France.

À l'occasion des célébrations du 11 Novembre, les jeunes sapeurs pompiers ont participé aux commémorations gretzoises.



## EMPOISSONNAGE DE LA MARE PINÇON

26 Novembre 2022

Quelques temps avant la fermeture de la pêche, un vaste groupe de truites a été lâché dans la mare Pinçon, pour la biodiversité et préparer la prochaine saison de pêche.

Le ré-empoissonnement du 26 Novembre dernier a notamment permis la réintroduction dans la mare Pinçon de 20 kilos de carpes (de 200g à 800g chacune), de 21 kilos de tanches, de 200 kilos de gardons ainsi que 4 kilos de brochets (de 100 à 500g chacun).

Cette démarche a pour but de réapprovisionner le bassin d'eau pour les activités de pêche dont l'ouverture a été prévu le 25 février 2023.

Pour rappel, les cartes de pêche annuelle (45€) ou à la journée (10€) sont vendues chez Alain Fleuriste et au Bar de l'Etoile.

Par ailleurs, un site internet de l'association de pêche a été créé. Les pêcheurs vont pouvoir désormais acheter leur carte de pêche annuelle et à la journée en ligne, et être informés des événements et animations à venir. RDV sur : [www.pechegretzoise.fr](http://www.pechegretzoise.fr).



## CONFUSION GÉNÉRALE - TOUTATRAC

2, 3 et 4 Décembre 2022

Après 3 années d'absence dues à la pandémie, la Compagnie Toutatrac a pu enfin présenter les 2, 3 et 4 décembre à la salle Rothschild sa dernière pièce "Confusion générale". Le public est venu très nombreux à ces retrouvailles tant attendues, et est reparti heureux après une heure trente de franche rigolade. A quand la prochaine ?



## SPECTACLE DE NOËL DES ÉCOLES

Décembre 2022

Le mois de décembre est traditionnellement ponctué de nombreux événements relatifs aux fêtes de fin d'année.

Les enfants scolarisés dans les écoles de Gretz-Armainvilliers ont eu le plaisir d'assister à deux spectacles offerts par la Municipalité : un spectacle conçu pour les maternelles intitulé "Mon petit sapin" et un autre spectacle, à destination des élémentaires, intitulé "Abricadébara".



## MÉDAILLES DU TRAVAIL

10 Décembre 2022

Cette année, la Municipalité a pu réorganiser la cérémonie de remise des Médailles d'honneur du Travail aux Gretzois.

Pour l'occasion, 16 Gretzois se sont vu délivrer une ou plusieurs médailles (Argent, Vermeil, Or et Grand Or) pour leurs années de services dans leurs entreprises respectives.



# • RÉTROSPECTIVE •

## GRETZ FÊTE NOËL

3 Décembre 2022

L'arrivée du froid hivernal a annoncé le début de la période des festivités de Noël dans notre ville.

Le Marché de Noël organisé chaque année par la Municipalité de Gretz-Armainvilliers a fait son retour pour une nouvelle édition, sans masque, pour le bonheur des artisans et des visiteurs !

Le public s'est retrouvé sur un marché artisanal plus important cette année. Les traditionnels manèges et animations pour les enfants ont rythmé la journée. Les visiteurs ont pu également apprécier l'exposition de photographies de Monsieur Claude RIOU.

Cette année encore, les parents d'élèves, l'Accueil Jeunesse et l'ALSH ont participé au marché de Noël avec des fabrications originales dont les bénéfices de vente sont destinés à des associations caritatives.





# • RÉTROSPECTIVE •



## NOËL DANS LES ÉCOLES

13 et 15 Décembre 2022

Le mardi 13 Décembre et le jeudi 15 Décembre, le Père Noël a rendu visite aux élèves des classes de maternelles des différents groupes scolaires de la ville.

Ce rendez-vous traditionnel a été l'occasion pour les enfants d'échanger quelques instants avec le Père Noël et surtout de recevoir un cadeau à quelques jours des Fêtes de Noël.

Toutes les classes de maternelles ont accueilli le Père Noël avec de jolies comptines et chansons de Noël, parfois avec des instruments ou mêlant paroles et langue des signes.



# • RÉTROSPECTIVE •



## COLIS DE NOËL

16 Décembre 2022

La Ville de Gretz-Armainvilliers s'engage tous les ans à proposer aux seniors habitants la commune un colis de Noël.

Cette année, plus de 800 colis ont été distribués aux aînés de la ville. Composés de mets typiques des régions françaises et des friandises, ces colis sauront ravir à coup sûr les papilles de nos aînés à l'occasion des fêtes de fin d'année.



## BACHELIERS

17 Décembre 2022

Avec un retour presque à la normale de la vie scolaire, les bacheliers de la promotion 2022 ont pu bénéficier d'un climat d'examen plus serein.

Le 17 Décembre, au début des vacances de fin d'année, les bacheliers gretzois ont reçu de la part de la Municipalité un chèque cadeau pour leur réussite à l'épreuve du baccalauréat. Chaque bacheliers a reçu les félicitations et les encouragements de Monsieur le Maire et de l'équipe municipale pour la suite de leur parcours.



## VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

21 Janvier 2023

Pour le grand retour des voeux du Maire, la Municipalité avait invité les partenaires institutionnels et privés, des commerçants locaux, des élus du territoire, des représentants des associations locales.

En guise d'introduction, quelques classiques du répertoire de la musique française chantés par les enfants de la chorale de l'Association musicale du Val des Dames sous la baguette de leur professeur, Madame Pia MOON et accompagnés de la directrice, Madame Françoise BARONNET, au synthé.



Mis à l'honneur cette année, Monsieur le Maire a remercié tous les bénévoles qui ont participé activement à la vie de la communauté durant ces dernières années, dans les moments culturels, sportifs mais aussi de crises.

Monsieur le Maire a par ailleurs remis une médaille de la ville à trois personnalités qui se sont dévouées pour nos concitoyens.

**Monsieur Jean-Bernard BADON** a été membre bénévole de la section locale de la Croix-Rouge de Tournan-Pontault, pendant 45 ans période durant laquelle il a été président du secteur pendant 5 ans.

**Monsieur Guy Christian SIEVERT-PERE** a été Président du SCGT pendant 15 ans, il a été aussi secrétaire du SCGT pendant 14 ans, avant de devenir président de la section Cyclotourisme il y a 7 ans.

**Monsieur Christophe HURET**, ancien Président de la section rugby du SCGT pendant 10 ans, il est le secrétaire du Gretz-Tournan-Ozoir Rugby 77 depuis sa création, il y a 10 ans.



Jean-Bernard BADON



Guy Christian SIEVERT-PERE



Christophe HURET

# FAIRE DU SPORT EN PLEIN AIR A GRETZ-ARMAINVILLIERS

La Ville de Gretz-Armainvilliers vous permet de pouvoir pratiquer une activité physique tout au long de l'année, à l'intérieur et à l'extérieur, gratuitement ou non. Chaque citoyen peut bénéficier ou se concocter un parcours sportif individuel. En effet, l'environnement gretzois permet d'avoir une pratique du sport adaptée à tous.

Notre commune bénéficie d'un environnement naturel privilégié pour la pratique des sports extérieurs comme la randonnée, la course à pieds ou bien le vélo, entre autres. En effet, la Ville de Gretz-Armainvilliers est bordée par la forêt sur une partie importante de son territoire. Voici une liste non-exhaustive des lieux propices aux activités et aux sports en extérieur à Gretz:

- la Barrière Noire et la Forêt d'Armainvilliers
- le Chemin du Golf Clément Ader
- le Val des Dames
- la Mare Pinçon

**Pour rappel, ces endroits sont des lieux naturels accessibles à tous qu'il convient de conserver et de protéger ! La pratique des activités motorisées (quad, motocross, etc.) n'y sont pas autorisées.**

Chacun de ces lieux vous permet de pratiquer une activité particulière comme la pêche, le vélo ou la marche à votre rythme et en toute autonomie. Le Parc du Val des Dames offre aux visiteurs un parcours fitness avec plusieurs agrès. Installés le long de l'Allée du Système solaire, les agrès de fitness de plein air sont un véritable compromis entre l'aspect ludique et sportif. Ils permettent aussi, en fonction de leurs difficultés, de satisfaire aussi bien les sportifs confirmés que les débutants.



## INFORMATION ET PRÉVENTION.

Il appartient aux utilisateurs du parcours fitness et des infrastructures sportives de la ville de s'assurer qu'ils sont médicalement aptes à la pratique d'une activité sportive. Le parcours fitness de plein air est une activité non-surveillée. Les utilisateurs sont responsables des dommages qu'ils causent ou subissent en évoluant sur le parcours. La responsabilité de la collectivité ne peut être engagée qu'en cas de défaut d'entretien.

Pour information, le site de la ville vous permet d'accéder à un répertoire des différentes associations culturelles et sportives réparties sur le territoire communal, directement en page d'accueil sous l'onglet "ANNUAIRE ASSOCIATIONS".



## LE SPORT À GRETZ EN CHIFFRE.

Pour les citoyens qui favorisent le collectif et le cadre associatif, la ville de Gretz-Armainvilliers jouit d'une vingtaine d'associations sportives. Que ce soit pour un sport en solo ou un sport en équipe, chaque citoyen a la possibilité de trouver une activité qu'il souhaite pratiquer ou découvrir. Depuis la rentrée, les associations sportives reprennent du service et préparent la nouvelle saison avec enthousiasme. Présentes lors du Forum des Associations culturelles et sportives du 3 septembre dernier, elles sont prêtes à vous accueillir afin de vous conseiller ou de vous informer sur leur discipline.

# 5

### SPORTS COLLECTIFS :

SCGT Basket, SCGT Football, SCGT Hand-ball, SCGT Volleyball, GTO Rugby Centre 77.

# 3

### SPORTS DE RAQUETTES :

SCGT Badminton, SCGT Tennis, SCGT Tennis de Table.

# 2

### ACTIVITES ARTISTIQUES :

SCGT Gymnastique artistique et SCGT Gymnastique d'entretien

# 7

### SPORTS DE COMBATS ET ARTS MARTIAUX :

SCGT Aïkido, SCGT Capoeira, SCGT Judo, SCGT Jujitsu, SCGT Karaté, SCGT Taekwondo-Hapkido, SCGT Viet vo dao.

# 6

### SPORTS INDIVIDUELS :

SCGT Cyclisme, SCGT Cyclotourisme, Aux Pas Foulés, La Pêche Gretzoise, Pétanque de Gretz, Team Gretz Darts.



## LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES DE LA VILLE.

La Ville de Gretz-Armainvilliers bénéficie de plusieurs infrastructures sportives que la Municipalité met à disposition des différentes associations et des écoles dans le cadre sportif.

Salle Rothschild



Salle Polyvalente du Mesnil



Gymnase Victor Hugo



Stade du Val des Dames



Tennis couverts



Stade Lucien Laumondé



Terrains de Tennis (rue de Vignolles)



Parc du Mesnil



Terrain de Pétanque (rue de Vignolles)



## LA PLATEFORME MONEMPLOI77.

**monemploi77.fr**  
VOTRE ACCELERATEUR D'AVENIR



**La Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-et-Marne lance sa toute nouvelle plateforme de recrutement.**

Monemploi77 a été conçu pour mettre en relation l'offre et la demande locale d'emplois, d'alternances et de stages avec plus de 4500 offres en ligne.

Cette plateforme web répond aux problématiques d'embauche de la Seine-et-Marne en proposant une bourse à l'emploi moderne et innovante qui intègre des outils de recrutement avancés tels que le matching, une CVthèque, des statistiques, etc.

La mise en relation de l'offre et de la demande vise à répondre à la fois aux problématiques de mobilité existant dans le département ainsi qu'aux besoins de reconversion professionnelle.

Monemploi77 permet aux entreprises de Seine-et-Marne de gagner en visibilité et de digitaliser leur recrutement en leur proposant notamment :

- la publication de leurs offres en quelques clics,
- un accès à une page entreprise pour développer leur marque employeur sur le territoire,
- un accès à une CVthèque,
- la réception des candidatures qualifiées de candidats souhaitant travailler sur le territoire,
- un outil simple de gestion des candidatures.

Aussi, chaque entreprise bénéficie d'un interlocuteur personnalisé de la CCI et d'un accompagnement sur la gestion de son compte et des candidatures via des webinaires et conférences.

Côté candidat, la plateforme monemploi77 leur permet de :

- créer un profil en quelques clics à l'aide de leur CV,
- visualiser immédiatement les offres d'emploi qui correspondent à leur profil,
- recevoir des alertes par mail contenant les nouvelles offres correspondant à leurs souhaits,
- la possibilité de postuler dans 8 bassins d'emploi en Seine-et-Marne (Roissy, Meaux, Marne-la-Vallée, Coulommiers, Savigny-le-Temple, Melun, Provins, Fontainebleau-Nemours),
- suivre leurs candidatures.

**Rendez-vous sur [www.monemploi77.fr](http://www.monemploi77.fr) pour trouver votre prochain job, votre alternance ou un stage !**



## DÉCORATIONS DE NOËL

**Chaque année, à l'occasion des fêtes de Noël, la Ville de Gretz-Armainvilliers met en place les traditionnelles décorations lumineuses sur le territoire communal. Installées sur les axes principaux et en centre-ville, les illuminations de Noël apportent un peu de féerie au quotidien et participent à construire l'atmosphère des fêtes de fin d'année.**

Les équipes des ateliers municipaux ont une nouvelle fois fait preuve d'imagination pour offrir aux Gretzois des installations lumineuses, dans un contexte économique et énergétique particulièrement tendu. Contrairement aux années précédentes, ces installations seront allumées sur une période bien plus courte qu'auparavant.

De nouvelles décorations ont fait leur apparition cette année. De nombreux sucres d'orges ont fleuri autour de la Mairie. Ces décors ont été réalisés en collaboration avec les écoles de la ville.

Malgré tout, cette année encore, vous avez été assez nombreux à vous prendre au jeu des décorations pour la période de Noël notamment avec des décors sans lumières artificielles ou bien avec des illuminations à faible énergie. En effet, comme l'an dernier, beaucoup de maisons et de balcons étaient joliment décorés pour embellir nos rues pour participer à cette période festive.

Nous n'oublions pas bien sûr nos commerçants, qui, à travers leurs vitrines, participent à la féerie de Noël.



## NOUVELLES CONSIGNES DE TRI

Depuis le 3 octobre 2022, vous pouvez trier tous les emballages dans le bac jaune :

- les bouteilles et flacons en plastique,
- les emballages en métal et en carton,
- les barquettes et pots en plastique,
- les petits emballages en métal,
- les barquette en polystyrène.

Attention ! Il est cependant nécessaire de bien les vider et inutile de les laver. Il faut les déposer en vrac, sans sac et sans les imbriquer.

Quels sont les avantages de cette nouvelle réglementation du tri ?

- plus de simplicité des règles de tri pour les usagers,
- la poubelle réservée aux ordures ménagères maigrit et le volume des nouveaux déchets permet d'alimenter les recherches en solutions de recyclage.
- en triant plus, vous participez, à votre échelle, à la protection des ressources naturelles et de l'environnement.

Le SIETOM et votre Ville vous accompagnent pour la qualité du tri sélectif au quotidien :

- votre bac de tri adapté à la composition de votre foyer,
- un autocollant rappelant les consignes sur votre bac jaune,
- un mémo de tri à conserver pour vous et accessible en ligne sur le site internet de votre commune et sur le site officiel du SIETOM.



## COLLECTE TEMPORAIRE DES DÉCHETS VERTS

Du 13 Mars au 17 Novembre 2023, le SIETOM met en place une collecte temporaire des déchets verts sur le territoire de l'intercommunalité des Portes Briardes.

Les végétaux concernés sont :

- les déchets verts issus des tontes de gazon et d'herbe,
- les feuilles,
- les déchets verts issus de la taille des haies et d'arbustes,
- divers végétaux provenant de l'entretien des jardins (fleurs, fanes, racines ...),
- fruits ou légumes, non transformés, issus des potagers et des vergers.

NE SERONT PAS ACCEPTÉS :

- les branchages et les souches, les sapins de Noël, les copeaux et autres déchets traités ou non, les ordures ménagères, les bâches plastiques, les pots, le grillage lié au jardinage et à l'entretien des espaces verts, les déjections et le fumier, la terre ou les gravats, les déchets fermentescibles notamment les épluchures de fruits et légumes et les restes de repas.
- les végétaux présentés dans des sacs de jardin ou poubelle ronde.

Concernant la quantité et les conditions de la collecte de ces déchets spécifiques, chaque foyer pourra présenter 5 sacs de 100 litres maximum (SAC KRAFT UNIQUEMENT) ou bien en vrac dans un bac normé (NF EN 840-1) qui permet notamment l'accroche au lève-conteneur de la benne.

La collecte des déchets verts se fera sur la commune de Gretz-Armainvilliers en semaine paire, tous les mardis.

Avez-vous vraiment testé les autres alternatives ?



**Compostage**

Une partie de votre tonte séchée, les tailles et feuilles peuvent se composter



**Mulching**

L'herbe laissée sur place fertilise votre sol et le protège contre la sécheresse



**Paillage**

Vos tontes et déchets de jardins broyés à la tondeuse protègent vos plantations

En cas de besoin, les déchetteries du SIETOM accueillent également vos végétaux.



## LES NOUVEAUTÉS 2023 D'ÎLE DE FRANCE MOBILITÉS

A partir du 1er janvier 2023, Île de France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports, modifie son offre sur le territoire du Pays Briard, situé à l'ouest du département de Seine-et-Marne.

Les évolutions portent sur des modifications d'horaires de certaines lignes et la création de nouveaux services sur le territoire à destination des usagers.

Grâce à une flotte de plus de 140 véhicules, 34 lignes desserviront 59 communes parmi lesquelles les 5 communes membres de la Communauté de communes Les Portes Briardes, entre villes et forêts; à savoir : Férolles-Attilly, Lésigny, Ozoir-la-Ferrière, Tournan-en-Brie et Gretz-Armainvilliers.

**3 nouveaux services de soirée adaptés aux besoins des habitants du territoire seront mis en place afin de répondre aux besoins des usagers le soir. Dès le 1er janvier 2023, trois services de Bus de Soirée seront mis à disposition des voyageurs et desserviront les communes d'Ozoir-la-Ferrière, Tournan-en-Brie et Gretz-Armainvilliers.**

Au départ de la Gare SNCF de Gretz-Armainvilliers, le **Bus de Soirée proposera aux voyageurs 2 départs du lundi au vendredi de 20h40 à 21h40**. Un départ toutes les 60 minutes sera assuré par le service de bus avec un transfert de la ligne 11 (à destination de Tournan-en-Brie).

Pour information, le Bus de Soirée attendra le RER E, même en cas de retard sur la ligne des trains en provenance de Paris-Hausmann Saint-Lazare. Le Bus de Soirée aura pour objectif de déposer les voyageurs à l'arrêt de leur choix, sur le territoire de la commune.

**Concrètement, comment fonctionne le Bus de Soirée ?**

- à la gare, le bus attend l'arrivée du train et des voyageurs avant de partir.
- à la montée dans le bus, le voyageur indique au conducteur le nom de l'arrêt où il souhaite se rendre.
- l'itinéraire sera alors défini en fonction des arrêts demandés par les voyageurs à bord.
- l'ensemble des titres de transports valables en Île-de-France sont acceptés dans le bus.



Comment obtenir des informations sur les nouveautés mises en place par Ile-de-France Mobilités ?

A compter du début du mois de décembre, les services responsables du territoire du Pays Briard vont éditer de nouvelles fiches horaires (des changements d'horaires des bus seront sans doute à prévoir). Pour répondre aux besoins des voyageurs, un affichage présentera les différentes nouveautés aux principaux arrêts des lignes de bus. Ces informations seront également présentes à bord des bus sous forme d'affiches et sur les écrans embarqués. Deux opérations de street marketing, avec distribution de flyers d'informations, auront lieu à proximité des gares et des arrêts de bus entre le 28 novembre et le 11 décembre 2022 ainsi qu'au début du mois de janvier 2023.

**De nouveaux outils de communication auprès des usagers des services d'IDFM :**

Pour faciliter la communication de l'ensemble des nouveautés proposées par ses services, Île-de-France Mobilités met en place une nouvelle page d'Actus dédiée au territoire sur son portail.

Cette page d'actualités sera alimentée de contenus visant à faciliter l'appropriation du nouveau périmètre et des nouveaux services, tels que:

- le périmètre du territoire couvert et la liste des lignes le constituant,
- les transports scolaires,
- les renforts d'offres prévus les premiers temps,
- les nouveautés comme les bus de soirées à Ozoir-la-Ferrière, Tournan-en-Brie et Gretz-Armainvilliers,
- le nouveau code ticket SMS.

Les voyageurs pourront retrouver toutes les informations sur les lignes de bus du Pays Briard, à compter du 1er janvier 2023, sur : [iledefrance-mobilites.fr](http://iledefrance-mobilites.fr).

En complément au site internet traditionnel et à l'affichage en gare et aux arrêts de bus, la communication se poursuit également sur les réseaux sociaux. En effet, les usagers pourront suivre l'actualité des lignes de bus en s'abonnant au compte twitter : [@PAYSBRIARD\\_IDFM](https://twitter.com/PAYSBRIARD_IDFM).

# • AGENDA •

## EN MARS



**GRETZ ÉCRAN**  
17 Mars 2023 - à 20h30  
à la Maison de la Culture et des Loisirs



**NETTOYONS LA NATURE**  
17 Mars 2023 - à 20h30  
à la Maison de la Culture et des Loisirs



**PETITES HISTOIRES**  
25 Mars 2023 - à 10h et 10h30  
à la Médiathèque - SUR RÉSERVATION

**BOURSE AUX VÊTEMENTS**  
PRINTEMPS - ETE  
2023

Organisée par le Club Famille de la M.C.L.

Maison de la Culture et des Loisirs  
Avenue d'Armainvilliers  
GRETZ

<b>DÉPÔT</b>	Mars 20 2023	de 14h à 18h
<b>VENTE</b>	Mars 20 2023	de 10h à 18h
<b>RETRAIT</b>	Mars 27 2023	de 10h à 14h30

à la Maison de la Culture et des Loisirs

**BOURSE AUX VÊTEMENTS**  
30 Mars 2023 - de 14h à 18h  
31 Mars 2023 - de 10h à 18h  
1er Avril 2023 - de 10h à 14h30  
à la Maison de la Culture et des Loisirs



**JOURNÉES CULTURES DU MONDE**  
25 et 26 Mars 2023 - de 10h00 à 18h00  
à la Maison de la Culture et des Loisirs

- SAMEDI 25 MARS**
- 11h : L'Islande et les Islandais, par Michel Sallé
  - 14h : Les cornemuses dans les pays nordiques, par Luc Monod
  - 15h : Le roi viking Harald à la dent bleue, par Lucie Malbos
  - 16h : Histoire de l'Ecosse, par Christian Bourdeille
  - 17h : **CONCERT - Breaking Beats Clan**  
Rythmes irlandais et écossais
  - 19h30 : **Dîner écossais - SUR RÉSERVATION**
  - 20h45 : **CONCERT - Groupe LOCKINS**  
Musique Folk celtique
- DIMANCHE 26 MARS**
- 14h : A la découverte du Groenland, par Renaud Trangosi
  - 15h : **GRAND SPECTACLE - Danses et musiques irlandaises**  
Groupe Sales Tiques



## EN AVRIL



**CARNAVAL**  
1er Avril 2023 - de 10h à 12h  
Départ à 10h de la Mairie  
Bal des Pirates de 11h à 12h, Place du Mesnil



**CHASSE AUX OEUFS**  
9 Avril 2023 - de 9h00 à 12h  
au Parc du Val des Dames



**JARDINS DE PRINTEMPS**  
15 Avril 2023 - de 10h à 18h  
au Parc du Val des Dames



**CONFÉRENCE DE LA SHAFa**  
22 Avril 2023 - à 11H00  
en Salle Claudie Haigneré - Mairie Annexe

## NAISSANCES

### Juillet 2022

Andréol TOURNANT  
Romaric MICHAUX

### Août 2022

Méora KATHIRGAMASOTHY  
Mathéo DAVEAU LEBLANC  
Zackary BANDUNDI

### Septembre 2022

Maylo DUQUE DA SILVA ANDRE  
Haniya ABDUL HAMEED  
Amrutha ARUMUGAM  
Tiago VASCO FERREIRA DE OLIVAL

### Octobre 2022

Mila DA PIEDADE  
Méryl DELABY  
Aïna N'DIAYE  
Maël MBENGTEE  
Nelson ORJI  
Vittoria GIOVANNONI

### Novembre 2022

Rany GUNASEELAN  
Issam MOUMNI DELACROIX  
Aurea FERREIRA MIRANDA  
Sadiim JUNEED  
Maël COTTIN  
Josué VIEIRA LOBO  
Nehlia DECARME

### Décembre 2022

Clément OSSARD  
Karim ARBANE  
Joudia MEKKAOI  
Kenaël MASSILLON SACK  
Firdaws MOUSSAOUI

### Janvier 2023

Soujay ARIYTHAS  
Inaya KONATE

## MARIAGES

### Juillet 2022

Kathy ASCENSÃO et Adrien DEMENGEL  
Samantha ROTY et Louis VAN CAUTEREN

### Août 2022

Sophie LE TOUZIC et Jérôme MARTIN  
N'Deye Abssa SAMBE et Mohamed COUME

### Septembre 2022

Alisson NECTOUX et Aymeric LAVINAY

### Octobre 2022

Jennifer ECOTIERE et Thomas BOIVIN

### Novembre 2022

Hayat SEMAHI et Younes RAHALI

### Janvier 2023

Jessica BEGUE et Heidi DECARME

## DÉCÈS

### Juin 2022

Bernadette MARTIN

### Juillet 2022

Bernard TUFFIER  
Véronique JACQUIN  
Raymonde AGEORGES

### Août 2022

Jacqueline PRIVATELI  
Ahmed DJOUADA

### Septembre 2022

Josette MOIOLI  
Gisèle PATRY  
Eric OLIVIER  
Ernestine DENIS

### Octobre 2022

Monique JALOCHA  
Denise DAUSSUN  
Micheline HITO-SANCLIMENT  
Denis COMBES  
Maria ALMEIDA  
Jacques SERINDAT

### Novembre 2022

Paule NAVARRO  
Joseph ROCA  
Michel ROUSSEL  
Nicole BLONDOT  
Philippe JEAN

### Décembre 2022

Claude BUSSON

### Janvier 2023

Janice BACON  
Alain CHAPEYROUT  
Nicole BARTHEL

## ADRESSES PRATIQUES

### MAIRIE DE GRETZ-ARMAINVILLIERS

69 Rue de Paris

77220 Gretz-Armainvilliers

01 64 42 83 00

Horaires :

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

le samedi, de 8h30 à 12h.

### POLICE MUNICIPALE

69 Rue de Paris

77220 Gretz-Armainvilliers

01 64 42 83 32

Horaires :

du lundi au vendredi, de 7h30 à 20h.

le samedi, de 8h à 13h.

### Centre Communal d'Action Sociale

17 rue du Docteur Hutinel

77220 Gretz-Armainvilliers

01 64 07 06 65

Horaires :

du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

le samedi, de 8h30 à 12h.

## NUMÉROS D'URGENCE

Police secours : 17

Commissariat d'Ozoir-la-Ferrière : 01 60 18 52 90

Pompiers : 18 ou 112

Samu : 15

SOS Médecins : 08 25 56 77 00

## DÉCHETTERIE: ACCÈS ET HORAIRES

Pour l'essentiel des déchets ne pouvant être pris en charge dans le cadre des collectes en porte à porte ou par apport volontaire aux différentes bornes (verre et papier), les usagers sont dans l'obligation de se rendre à la déchetterie.

Attention : avant de vous rendre à la déchetterie, vérifiez la liste des déchets acceptés par ce service.

Conditions d'accès : l'accès est gratuit et réservé aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM. Une carte d'accès est établie en déchetterie à partir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Adresse : ZA Gilbert Pillet - Route de Presles

Téléphone : 01 64 07 99 75 ( de 9h à 17h du lundi au vendredi)

Horaires d'ouverture :

D'Octobre à Avril :

**lundi et mardi, de 9h à 11h45 et de 14h à 18h**

**Mercredi et jeudi, fermé**

**Vendredi et samedi, de 10h à 18h**

**Dimanche de 9h à 13h**

De Mai à Septembre :

**Lundi et mardi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 19h**

**Mercredi et jeudi, fermé**

**Vendredi et samedi, de 10h à 19h**

**Dimanche, de 9h à 13h**



## ENCOMBRANTS: PROCHAINS RAMASSAGES

Les ramassages sont prévus chaque premier vendredis de chaque mois.

Sont considérés comme "monstres" : les matelas et sommiers, les petits mobiliers usagés.

**Ne sont pas considérés comme "monstres" et ne seront pas ramassés : les objets de toute activité économique, industrielle, artisanale, commerçante ainsi que les gravats, pièces automobiles et déchets de jardin.**

Merci de déposer les objets la veille au soir et non avant, afin de ne pas encombrer les rues et empêcher la circulation des piétons. Pour vos déchets, et désormais notamment les déchets verts, la déchetterie située Route de Presles dans la ZA Gilbert Pillet est à votre service.